

CAP conducteur d'engins : travaux publics et carrières

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA AGRICOLE DE LA VIENNE
ROTURIER Raphaël
05.49.43.95.33
cfa.vienne@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

* Avoir entre 15 ans révolus et 29 ans * Avoir
signé un contrat d'apprentissage * Niveau
d'entrée après la 3ème

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le conducteur est un ouvrier qualifié chargé de conduire tout type d'engins. Il travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou de chantier au sein d'une entreprise routière, de canalisations, de terrassement ou de carrières. Quand il effectue les opérations de terrassement et de nivellement, il manipule des milliers de mètres cubes de terre, pierres, graviers principalement à la pelle mécanique, qui peut être équipée en rétro pour creuser des tranchées. Il maîtrise l'équilibre du boueur ou du bulldozer pour déblayer le terrain en poussant la terre grâce à une large lame d'acier. Le conducteur d'engins sait apprécier les distances et les reliefs. Il connaît parfaitement l'organisation du chantier. Il sait lire, analyser, décoder les plans de terrassement et les documents techniques

Contenu et modalités d'organisation

Durant les deux années de formation, les élèves s'initient à la conduite d'engins : pelle, boueur, chargeuse sur chenilles, tractopelle, tombereau, décapeuse, dragline, niveleuse, finisseur, chargeuse, chariot télescopique de chantier et compacteur. Ils font du terrassement, réalisent des tranchées, apprennent à poser buses, regards et tuyaux, à remblayer les tranchées. Les enseignements technologiques et professionnels portent aussi sur les notions suivantes : mécanique : fonctionnement du moteur, des transmissions, des circuits électriques et hydrauliques, du dispositif de freinage. Il s'agit d'effectuer l'entretien des engins (changer les filtres à gasoil, démonter des courroies, vérifier l'état des ampoules) et d'apprendre à réparer provisoirement une panne ; topographie : notions nécessaires pour implanter des ouvrages et apprendre à se servir de décimètres, de fils à plomb, de niveaux optiques, de nivelettes, etc. À partir d'un plan, être capable de reporter des distances, des angles droits, des altitudes sur le terrain ; connaissance des sols, résistance d'un terrain et sa capacité à porter les engins ; sécurité au travail, pour apprendre à effectuer la signalisation et le balisage d'un chantier, à respecter les règles de circulation des engins, à porter les équipements de protection individuelle. La période de formation obligatoire en milieu professionnel est de 14 semaines.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

CAP conducteur d'engins : travaux publics et carrières - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00228167	du 01/09/2021 au 30/06/2023	Montmorillon (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	
00286411	du 01/09/2022 au 30/06/2024	Rouillé (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	
00335894	du 01/09/2023 au 30/09/2025	Rouillé (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	
00371896	du 01/09/2024 au 30/06/2026	Rouillé (86)	CFA AGRICOLE DE LA VIENNE		Non éligible	